

JOURNÉE | Formations et Métiers
ATELIER | liés à la BIODIVERSITÉ

COMPTE - RENDU

de l'atelier et
des discussions



Le 10 décembre 2021, à l'invitation de Biosena, les acteurs de la formation et des métiers liés à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine se sont réunis à La Rochelle pour un atelier de réflexion menant à des propositions d'actions.



Photo Jean-François Augé & Christophe Breschi

Biosena est le réseau régional de recherche sur la biodiversité et les services écosystémiques, rassemblant des acteurs de tous horizons, académiques et socio-professionnels.

La journée atelier *Formations et métiers liés à la biodiversité*, qui s'est déroulée à l'Espace Encan de La Rochelle, s'inscrit dans la mission *Formation et diffusion des connaissances* de Biosena (organisation de la formation universitaire, développement de la formation continue, aide à la décision, diffusion de la culture scientifique), troisième pilier de l'action du réseau au côté des missions *innovation* et *recherche-action*.



M.G.

Biosena remercie les participant·es et représentant·es de l'école doctorale Euclide (La Rochelle Université), du master Sciences pour l'environnement (LRU), de la licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (LRU), du pôle Formation continue (LRU), de l'Association des professeurs de biologie et géologie, de l'établissement scolaire agricole EPLEFPA Niort, de la chambre régionale d'agriculture, des Compagnons du devoir, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement Ifrée, de la société des Sciences naturelles de Charente-Maritime, de l'association Avenir en héritage, de la communauté d'agglomération de Rochefort-Océan, de la communauté d'agglomération de La Rochelle, de la communauté de communes de l'île de Ré, de la commune de Sèvres-Anxaumont, de la fédération des chasseurs de Charente-Maritime, et de l'entreprise Amarante Rebelle.

L'axe 5 du Plan Biodiversité 2018^[1] du Ministère de la Transition écologique et solidaire met l'accent sur la nécessité de renforcer l'éducation et la formation à la biodiversité et d'encourager l'intégration des enjeux de la biodiversité dans les cursus de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, en lien avec le réseau des grandes écoles et le réseau des établissements professionnels. Le développement des métiers liés à l'économie verte s'appuie sur la mobilisation de l'État, des filières et des territoires.

La mission *Structuration des métiers de la biodiversité et des services écologiques* est notamment inscrite dans la loi Biodiversité, Art.L.131-9. Ainsi, dans son rapport de mars 2011^[2], le comité de domaine *Biodiversité et Services écologiques* préconisait (i) l'approfondissement sur les métiers, diplômes et formations ainsi que les socles communs de compétences en formations initiales et continues, (ii) l'adaptation des compétences et des métiers, de la valorisation des acquis de l'expérience, des référentiels, (iii) des expérimentations en termes de formation avec des projets d'acteurs locaux, (iv) le développement d'outils économiques (fiscalité et paiement pour services écosystémiques) en suite du rapport de la CCEE¹ sur les outils économiques de préservation de la biodiversité et des services écosystémiques, et enfin (v) la création ou l'amélioration des dispositifs d'accompagnement de l'innovation adaptés aux entreprises travaillant dans le domaine de la biodiversité et des écosystèmes.

¹ Commission des comptes et de l'économie de l'environnement

^[2] Voir <https://biosena.univ-lr.fr/ressources/#publis>

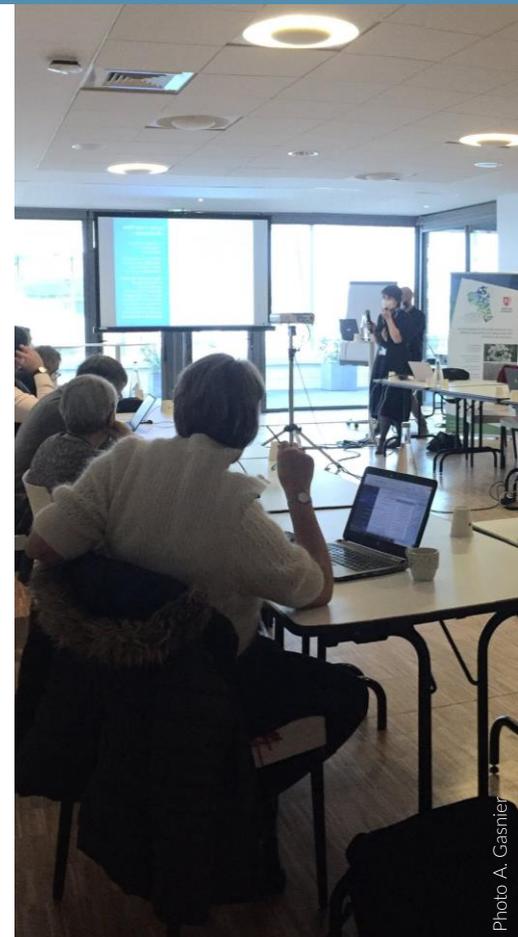


Photo A. Gasnier

« Le développement des métiers liés à l'économie verte s'appuie sur la mobilisation de l'État, des filières et des territoires »

Loin de se cantonner à l'écologie ou la protection de la nature, les métiers liés à la biodiversité sont extrêmement variés et nombreux, incluant en premier lieu tous les métiers touchant au foncier, à l'aménagement du territoire, à l'exploitation des ressources naturelles, au bâti, et bien sûr à l'éducation et la formation sous toutes ses formes. La biodiversité dépasse en effet les questions naturalistes, qui ne concerneraient que les écologues. Elle est une question sociétale, économique, politique et juridique qui concerne tous les acteurs du territoire.

Durant la journée de travail organisée par Biosena, les témoignages des professionnel·les, élu·es et formateur·ices ont souligné l'importance de la prise en compte de la biodiversité en amont dans tout projet, aménagement, ou transformation du territoire. Elle ne peut être rajoutée en bas de page. Il est donc nécessaire que les décideurs, opérateurs et toutes professionnel·les concerné·es soient sensibilisé·es et formé·es préalablement.

Or, si la biodiversité est actuellement incluse dans certaines formations initiales comme la formation agricole, elle est pratiquement absente dans d'autres, par exemple la formation des

enseignant·es du primaire. À 80% issu·es de cursus de lettres et sciences humaines, les enseignant·es du primaire reçoivent une formation aux sciences d'une vingtaine d'heures seulement, dans lesquelles la biodiversité ne trouve évidemment pas sa place.

VISION SYSTÉMIQUE

Dans les formations supérieures scientifiques, à l'université, les enseignements incluant la biodiversité sont trop souvent pensés en silo disciplinaire, réservant cet enjeu aux seules disciplines purement écologiques, et empêchant les étudiant·es concerné·es d'accéder à une vision systémique de la biodiversité et de ses liens avec la société. Le recul, la pensée philosophique sur le vivant et les liens avec les sociétés humaines sont également trop peu inclus.

L'introduction de l'enjeu biodiversité auprès des professionnel·les en exercice et le maintien à jour de leurs connaissances requiert par ailleurs de la formation au long de la vie, ou formation continue, qui fait défaut pour des nombreux acteurs. C'est le cas notamment des agriculteur·ices, dont les pratiques sont en constante évolution, mais aussi des élu·es locaux·ales, qui à

l'aube de leur mandat se retrouvent décisionnaires du territoire sans formation préalable.

Au vu de ces éléments, les participant·es à la journée de travail de Biosena ont fait émerger au cours d'un atelier participatif des leviers d'actions sur différents aspects : la formation initiale et universitaire, la formation professionnelle et continue, et la diffusion des connaissances, dont voici un échantillon pour chacun.

Formation initiale académique

- Acculturer les étudiant·es à la réalité des métiers de la biodiversité
- Établir des collaborations à l'échelle régionale pour monter des formations
- Proposer des formations transversales à tou·tes les étudiant·es, à l'image des enseignements en informatique
- Impliquer les doctorant·es dans des enseignements ou manifestations sans lien direct avec leurs travaux de recherche
- Cartographier les initiatives pour ne pas répéter les mêmes projets
- Cartographier les compétences disponibles ainsi que celles nécessaires aux formateurs

Formation professionnelle et continue

- Définir une offre de formations adaptées aux profils
- Mettre en place une filière biodiversité promouvant ses métiers, afin notamment d'obtenir les financements pour les formations nécessaires
- Communiquer sur les services rendus par la biodiversité
- Former les décideur·euses, les élu·es et les formateur·ices, mais aussi les influenceur·euses, les journalistes, etc.

Diffusion des connaissances

- Proposer des communications et événements grand public liant biodiversité et société : *biodiversité & économie, biodiversité & politique, ...*
- Donner les moyens aux enseignant·es de faire intervenir des acteurs de la culture scientifique et des scientifiques auprès de leurs élèves
- Rassembler les ressources, supports pédagogiques et outils de diffusion issus des centres de culture scientifique, des associations, de Canopé, et des chambres d'agriculture où le travail est déjà en cours
- Développer un jeu sérieux sur la biodiversité dans les territoires

Certaines de ces propositions s'inscrivent dans des dynamiques déjà engagées par Biosena et d'autres acteurs associés :

- Ainsi les premières Doctoriales de la Biodiversité ont eu lieu six semaines après la présente rencontre, en février 2022, avec pour objectif de confronter les jeunes chercheurs·euses à la complexité des relations humains/environnement en dépassant les barrières qui existent entre les disciplines traditionnelles. Les doctorant·es ont ainsi travaillé sur des cas concrets proposés par les différents partenaires en s'appuyant sur des méthodologies transdisciplinaires.
- La communauté d'agglomération de Rochefort-Océan, forte de nombreux acteurs de la biodiversité (Conservatoire du littoral, LPO, Ramsar) propose par ailleurs la création d'une École de la Biodiversité qui correspond tout à fait aux prérogatives de Biosena et que le réseau soutient.
- Un atelier de formation et de co-construction de ressources didactiques sur les questions de biodiversité à destination des enseignant·es du secondaire a été mis en place au tournant de l'année 2022. Pour sa première année d'existence, il

s'oriente autour de la biodiversité forestière.

- Enfin, un atelier de réflexion est en cours autour de la diffusion et médiation des connaissances sur la biodiversité.

Suite aux conclusions de l'atelier *Métiers et Formation liés à la Biodiversité* et en lien avec les travaux déjà en cours, Biosena propose donc d'accompagner 3 groupes de travail.



1. GT Formation académique

Objectifs :

Confronter les futur·es cadres (chercheur·euses, enseignant·es, gestionnaires d'espaces naturels, responsables politiques...) à la complexité des relations humains/environnement en dépassant les barrières qui existent entre les disciplines traditionnelles. Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région pilote en organisant une formation doctorale partagée par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la Région.

Chantiers proposés :

- Mise en place d'une formation doctorale interdisciplinaire commune à tous les établissements d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine,
- Création d'écoles d'été ou d'automne à destination des doctorant·es et jeunes chercheur·euses,
- Pérennisation des Doctoriales de la Biodiversité.

2. GT Formation tout au long de la vie

Objectifs :

Identifier et répondre au plus vite aux besoins de formation des acteurs du territoire, avec en arrière-plan l'idée d'une filière biodiversité et de sa prise en compte par tous les acteurs.

Chantiers proposés :

- Cartographie exhaustive de l'offre de formation continue en Nouvelle-Aquitaine,
- Contribution à la formation de trois publics clés : élus, journalistes et médiateur·ices, et enseignant·es,
- Identification des compétences disponibles et nécessaires des formateur·ices. Quelles formations ? Qui peut les mener à bien ? Via quelles structures ?
- Contribution au projet d'*École de la biodiversité* sur le secteur de Rochefort, à la définition du projet, à l'identification des acteurs à impliquer.

3. GT Médiation et diffusion des connaissances

Objectifs:

Contribuer à une médiation de qualité autour de la biodiversité, notamment en termes de rigueur scientifique, d'appréhension de la complexité, d'interdisciplinarité et d'intrication avec le tissu sociétal humain, et rendre disponibles les outils et ressources de cette médiation.

Chantiers proposés:

- Organisation de rencontres entre professionnel·les de la médiation et scientifiques concerné·es,
- Établissement d'une *biodiversithèque* rassemblant un maximum de ressources et supports de médiation.



La journée atelier *Formations et métiers liés à la biodiversité* organisée par Biosena s'est révélée très fructueuse d'échanges et de propositions concrètes. Les groupes de travail vont maintenant se constituer, ouverts à tous les acteurs du territoire de Nouvelle-Aquitaine.

<https://biosena.univ-lr.fr/groupes-de-travail>

Ces groupes de travail se réuniront jusqu'à quatre fois dans l'année, en présentiel en divers lieux de la Région, en distanciel, ou en hybride. Biosena prendra en charge l'organisation et le financement de ces groupes, mais leurs membres resteront aux commandes des discussions, contenus et productions.



BIOSENA

2, rue Olympe de Gouges

17000 La Rochelle

07 61 03 90 76 / biosena@univ-lr.fr